

Cussac, le 16 Octobre 2020

Mesdames et Messieurs

Familles et proches de résidents

Objet : Information aux familles

Mesdames, Messieurs, Chères familles et Chers proches de résidents de l'EHPAD,

Les données épidémiologiques montrent que la circulation du SARS-CoV-2 est active dans notre département avec une progression du taux de positivité et un taux d'incidence départemental qui reste supérieur au seuil d'alerte (50/100 000 hab.) Cette dégradation de la situation épidémiologique a conduit les autorités à placer la Haute Vienne en zone d'alerte et probablement à l'avenir en zone d'alerte renforcée.

Cette situation nous amène à adapter notre stratégie de vigilance à l'intérieur de l'établissement et ce conformément au Plan de lutte contre l'épidémie diffusé le 01 Octobre et précisé par l'ARS Nouvelle Aquitaine dans une note reçue le 7 Octobre 2020.

Ainsi, suite au Conseil de la Vie Sociale du 13 Octobre et compte tenu du contexte épidémique de notre département les mesures suivantes vont être mises en œuvre à compter du 21 Octobre 2020.

S'agissant des visites au sein de l'établissement ce sujet a été largement débattu lors du CVS, nous avons décidé conformément aux directives nationales une reprise des visites sur rendez-vous dans trois locaux dédiés (un au sein de l'unité protégée, deux au sein des étages). Ainsi, vous pouvez contacter dès à présent Charlotte, Nadine et Corinne afin qu'elles vous précisent les modalités d'organisation de cette mesure.

S'agissant des sorties extérieures, compte tenu des directives gouvernementales et des règles rappelées par le Président de la République lors de son allocution, ces dernières sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

De même, les animations avec intervenant extérieur sont suspendues, le nombre de résidents participant à une même animation va être réduit.

En effet, lors du Conseil de la Vie Sociale, les résidents ont insisté sur la nécessité de maintenir une vie sociale au sein de la structure par le biais des animations et des repas collectifs. Ces mesures visent à maintenir cette vie interne tout en permettant le maintien du lien avec les familles.

Pour toute situation particulière je vous incite à contacter directement l'établissement afin que nous puissions adapter ces mesures au plus près des besoins de chaque résident. Je vous rappelle également que vous disposez de la possibilité de solliciter l'ARS si vous en sentez le besoin à l'adresse suivante : ars-dd87-reclamations@ars.sante.fr.

Vous souhaitant bonne réception et restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Centre intercommunal
d'Action Sociale Ouest Limousin
EHPAD
3, rue Fromental
87150 CUSSAC


Le Directeur
Laurent DENIZOU